



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

Communiqué de presse

04/06/2024

KERIALIS et l'association Avocats Sans Frontières France deviennent partenaires

Relation presse KERIALIS

Service communication
Tél. : 01 53 45 10 00
communication@kerialis.fr

KERIALIS signe un nouveau partenariat avec l'association Avocats Sans Frontières France, pour soutenir et contribuer au respect des droits fondamentaux à travers le monde.

KERIALIS soutient l'intérêt général

KERIALIS poursuit son action aux côtés des associations et contribue à l'intérêt général. Ce nouveau partenariat renforce également sa relation de proximité et son engagement envers la profession d'avocats.

KERIALIS et l'association Avocats sans Frontière France partagent des valeurs communes : Proximité, Engagements, Performance et Solidarité. Valeurs essentielles pour KERIALIS et qui se retrouvent dans ses actions renforçant son engagement en termes de Responsabilité sociétale.

Ce partenariat a toute sa place dans la stratégie de partenariats de KERIALIS qui s'articule autour des problématiques de société, de la prévention, de l'accompagnement des personnes fragile et de l'enfance.

« C'est une grande fierté d'être aux côtés de ASF France et de soutenir leur action. Leur action est alignée avec nos valeurs et notre vision et renforce encore un peu plus le lien avec la profession d'avocats et KERIALIS », indique Béatrice Granjean, Directrice générale de KERIALIS.



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

Communiqué de presse

04/06/2024

À propos de KERIALIS

KERIALIS, experte en protection sociale pour les professions du droit et du chiffre, protège depuis plus de 60 ans ses assurés en proposant des solutions complètes en santé, prévoyance et retraite aux salariés et leurs employeurs. KERIALIS est née de la volonté des partenaires sociaux, des salariés et des employeurs de se constituer une protection sociale au niveau national répondant aux intérêts de chacun.

kerialis.fr | [in](#) [X](#) [f](#) [v](#)

À propos de l'association Avocats Sans Frontières France

Relation presse

Service communication
Tél. : +33 (0)5 34 31 17 83

communication@avocatssansfrontieres-france.org

Réseaux sociaux :

[LinkedIn](#)
[Facebook](#)
[X](#)
[Site internet](#)

Avocats Sans Frontières France. Là où la défense n'a plus la parole.

L'association **Avocats Sans Frontières France** (ASF France) a été créée en 1998, et est une association de solidarité internationale qui contribue à faire respecter les droits Fondamentaux à travers le monde, partout où cela s'avère utile et nécessaire. L'association agit autour de 3 missions principales :

1. **Favoriser** l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables ;
2. **Défendre** toute personne privée d'une défense libre ;
3. **Renforcer** le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la justice.

ASF France est co-présidé par le Bâtonnier Paul-Albert IWEINS, ancien Bâtonnier de Paris, et Maître Matthieu BAGARD, avocat au Barreau de Paris. Le Vice-Président de ASF France est le Bâtonnier Pierre DUNAC, ancien Bâtonnier de Toulouse et le Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers.



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole